



Compte rendu de l'audio conférence du 18/03/2020 à 16H30 avec le Directeur.

ENFIN la déclinaison du plan de continuité d'activité dans le 37....peu ou prou !

La Direction, en lien avec la Centrale, a pris du temps pour consulter les services afin de constituer des équipes (deux a minima) qui travailleront, pour les seules missions prioritaires, par journée ou semaine avec une préférence de la Direction pour un roulement hebdomadaire et si possible sans se croiser lors du changement d'équipe. Les consignes de travail devront être données par mèl.

...Pendant ce temps, les agents et leurs chefs de service avaient déjà initié leurs propres plannings.

Les collègues doivent continuer à pointer et les « renforts » seront eux en mission : **à situation extraordinaire, travail ordinaire...** Tout salaire mérite travail !

Les attestations officielles devraient être adressées dans la journée aux collègues concernés.

A la demande des OS d'un recensement des agents confinés, au travail.....la Direction ne souhaite pas communiquer à ce sujet!

Quid des précisions sur les missions prioritaires ? « Précisément : pas de précisions précises ».

La Direction attend le vote du Projet de Loi de Finance Rectificatif (PLFR) qui devrait proposer de nouvelles mesures de simplification permettant un allègement des taches des agents... plus que nécessaire tout au long de cette période particulière.

A ce stade : veuillez vous référer à celles publiées sur ULYSSE...et adaptez les à vos enjeux.

Recensement réalisé des téléphones et mails perso des collègues qui pourront être informés.

Les agents EDR, qui restent en activités, représentent environ 5-6 personnes dans les services, pour certains déjà affectés avant la crise sanitaire.

A notre grand étonnement, le CPS, qui accomplit au sens pandémie une mission prioritaire ne nécessitant pas de contact avec le public, (dicit la Direction), continuait encore hier à fonctionner à effectif quasi complet (9 agents sur 12). Le Directeur estime que les consignes de distance entre les agents étant respectées, il n'y a pas de problème particulier...

Les sociétés privées de ménage ont été contactées pour s'assurer que les employés étaient bien protégés, informés et bien équipés.

En se projetant et en présageant une baisse de l'activité pour les services composés d'un faible nombre d'agents, la Direction envisagerait un simili « service d'appui au réseau »

Pour votre information, 2 alertes dans nos services au SIE de Tours Sud Est (arrêt depuis vendredi 13 mars) et au SIP-SIE de Loches -service non précisé - (arrêt depuis mercredi 11 mars): collègues présentant des symptômes mais diagnostics non confirmés ce jour. Ils sont confinés et les collègues immédiatement environnants également (2 au SIE et 3 à Loches) après consultation préalable et consignes du médecin de prévention.

Coordonnées du Dr BIZOUARNE : 02.47.20.57.01 christine.bizouarne@finances.gouv.fr

L'intersyndicale a demandé :

- . que le maximum d'agents soient confinés dans un souci de protection et conformément aux directives
- que l'accomplissement des seules missions répertoriées prioritaires soient assurées
- que les collègues qui interviennent ne soient pas assujettis aux horaires variables mais placés en mission
- la communication d'une photographie régulière de la ddip 37 (nombre d'agents confinés/nombre d'agents malades/nombre d'agents dans les services)

Nous rappelons à tous les agents qu'ils peuvent prendre connaissance de nos informations sur nos différents sites syndicaux.